

Discours Suisse

Discours Suisse: Les écoles alémaniques font des efforts pour l'intégration des élèves étrangers - Les communes ont mis sur pied plusieurs projets intéressants

15.02.2010 - 15:31 Uhr, Discours Suisse

Berne (ots) - Qu'en est-il de l'intégration en Suisse? La question est devenue épineuse après l'approbation de l'initiative contre la construction de minarets. Notre attention s'est dirigée vers les écoles de Suisse allemande où les efforts sont louables et les projets ne manquent pas.

Chaque canton, chaque commune et chaque école est libre de décider comment agir dans ce domaine. Ainsi, la commune thurgovienne de Kreuzlingen a décidé d'organiser des leçons de religion et culture islamiques. A une quinzaine de kilomètres de distance, le village de Sulgen propose des cours d'allemand aux enfants dès quatre ans.

En Thurgovie, le principe de "plusieurs écoles sous un même toit" est donc appliqué, alors que dans le canton de Bâle-Ville on préfère un enseignement commun, tandis qu'à Berne, des mamans et leurs rejetons prennent ensemble des cours d'allemand ("Muki-Deutsch" soit +"Mutter-Kind"...mère et enfant).

"L'école publique est le meilleur moyen d'intégration de notre société", explique Martin Wendelspiess, chef de l'Office scolaire du canton de Zurich. Uniquement dans ce canton, un tiers des élèves n'est pas de langue maternelle allemande et un quart environ est de nationalité étrangère. Pourtant 5% seulement des écoliers allochtones arrivent jusqu'au lycée. En comparaison, les germanophones sont trois fois plus nombreux dans les écoles supérieures.

A dire vrai, ces dernières années, les statistiques sont un peu meilleures en ce qui concerne les jeunes de langue étrangère. Mais le canton n'est pas encore entièrement satisfait. Ainsi, environ 15'000 élèves dont l'allemand est la seconde langue reçoivent des cours de soutien. D'autres cantons alémaniques pratiquent ce même genre d'enseignement, connu sous le terme commun de "DAZ Unterricht" ("Deutsch als Zweitsprache", soit "allemand comme deuxième langue").

La collaboration fonctionne

Tous les cantons de Suisse allemande disposent d'une personne chargée des questions scolaires intraculturelles. Ceci dit, les deux Bâle, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall et Soleure encouragent aussi les enfants allochtones à pratiquer leur langue maternelle.

D'avantage confrontés que d'autres aux problèmes liés à l'émigration, les cantons de Zurich et de Bâle-Ville font fi de la barrière linguistique nationale pour collaborer avec le canton de Genève. Les directeurs de l'instruction publique des cantons de la Suisse nord-occidentale échangent leurs expériences en matière linguistique. Le projet "Quims" (Qualité dans les écoles multiculturelles) du canton de Zurich a servi d'exemple au canton de Saint-Gall, qui va lancer prochainement une idée du même genre. Il va aussi être repris par le canton de Lucerne.

Les écoles qui comptent plus de 40% d'élèves allochtones disposent de moyens supplémentaires. Depuis 2006, 85 écoles zurichoises en profitent. A Lucerne, 20 des 250 écoles du canton peuvent compter sur des enseignants de soutien, sur des conseillers et des personnes de référence.

Le cas d'Emmen

Les enseignants lucernois disposent en outre d'un cahier de doléances, dans lequel ils peuvent exposer leurs préoccupations face à un problème spécifique comme, par exemple, celui de la dispense des cours lors de fêtes religieuses.

Pour les écoles de communes comme celle d'Emmen (LU), où le pourcentage d'élèves de langue étrangère touche 50% dans tous les établissements, de tels moyens ne signifient pas grand-chose car ce genre de questions a déjà été maintes fois ressassé: "nous sommes confrontés depuis des années à des différences religieuses et linguistiques dans nos classes d'école", explique le recteur Jann Gruber. Une expérience qui n'empêche pas la commune d'Emmen de demander des conseils à d'autres écoles, d'échanger des arguments et du matériel didactique et d'inviter des orateurs d'autres cantons.

"Le travail quotidien d'intégration passe par l'explication et la compréhension" estime encore Jann Gruber. Pour Beat W. Zemp, président de l'Organisation faîtière des enseignantes et enseignants suisses, les mesures pour favoriser l'intégration dépendent finalement beaucoup des professeurs mêmes.

Une photo de classe comme exemple

"Le rôle de l'enseignant est primordial lors de l'arrivée d'un élève de langue étrangère dans une classe", estime M. Zemp. Il s'agit de trouver les bons moyens pour favoriser l'intégration comme, par exemple, une nouvelle photo de classe qui permettra au nouveau venu de se sentir accepté."

Des programmes d'accompagnement qui voient des élèves seconder leurs nouveaux camarades dans le processus d'intégration et les aider à faire leurs devoirs par exemple sont volontiers mis en pratique. "Cela est inutile si l'élève alloglotte ne comprend pas ou trop peu la langue du lieu. Dans ce cas, d'autres moyens de soutien plus ciblés sont bien sûr nécessaires", souligne Beat W. Zemp.

Pas à sens unique

Pour le président de l'Organisation des enseignantes et enseignants suisses, l'intégration ne doit pas se faire à sens unique. Il ne s'agit pas uniquement de donner sans recevoir. "Nous devons tous évoluer afin de parvenir à nous accepter dans le respect des droits de l'homme décrétés par l'ONU", dit-il.

Les écoles suisses ont donc pris le bon chemin vers la voie de l'intégration. Il existe bien sûr encore des problèmes avec la seconde génération d'émigrés arrivés en Suisse dans les années 80 à 90, soit principalement des ressortissants de Turquie et des Balkans. Une étude PISA a cependant démontré que les résultats scolaires de cette seconde génération sont meilleurs que ceux de la précédente.

NOTE: Cet article est diffusé dans le cadre de la série "Discours Suisse". Celle-ci a pour objectif de promouvoir la compréhension entre les communautés linguistiques de Suisse. Elle est le fruit d'une collaboration entre Forum Helveticum, Netzwerk Müllerhaus et l'ATS. Vous trouvez de plus amples informations sous www.discours-suisse.ch

Lucia Theresia Theiler

Originaltext: Discours Suisse
Internet: www.presseportal.ch/fr

Contact:
Discours Suisse
c/o FORUM HELVETICUM
Postfach
5600 Lenzburg 1
Tél.: +41/62/888'01'25
Fax: +41/62/888'01'01
E-Mail: info@forum-helveticum.ch

Originaltext: Discours Suisse
Medienmappe: <http://www.presseportal.ch/de/pm/100005483/discours-suisse>
Medienmappe als RSS: http://presseportal.de/rss/pm_100005483.rss2